Examen de bases de données

Pascal Ostermann – pasccal@orange.fr

mercredi 17 décembre 2014 - 10h15 1h45 - Tous documents autorisés Voici le cœur de la base de données d'une bibliothèque de loisirs.

sons également de ses nom, prénom et adresse. Il s'est acquitté de sa cotisation à une certaine date, dont on conservera la dernière, le tarif appliqué et le monant payé. Aucune autre information personnelle : ainsi les documents présentés Comme nous pouvons pas exiger qu'il la détienne en permanence, nous dispoannuelle (plein tarif ou usant de diverses réductions : étudiant, chômeur, etc. . .) Un emprunteur est identifié par un numéro, inscrit sur sa carte d'adhérent. pour bénéficier d'une réduction n'ont pas place dans notre BD.

- La notion de livre est plus complexe. On peut y distinguer trois concepts : l'exemplaire est identifié par un numéro d'inventaire il lui est associé une date et parfois un mode (« don d'Untel ») d'acquisition, un état (« bon », « à relier », etc. ..);
- l'édition est identifiée par le numéro ${\rm ISBN}^1$ on lui associera une date et une liste d'intervenants : traducteur, illustrateur, préfacier, etc...; cerl'ouvrage correspond plus à ce que cherche le lecteur : titre et auteur(s) taines éditions font intervenir plusieurs traducteurs, illustrateurs, etc...;
 - on l'identifiera par sa côte, chaîne alphanumérique représentant son emplacement sur les étagères; pour faciliter une recherche thématique, on lui associera un ensemble de mots-clefs.

On ne tient pas à identifier précisément auteurs et intervenants : nom et prénom suffisent, et tant pis s'il existe deux écrivains du nom de Winston

Churchill – c'est du reste le cas.

statistiques.) Il est libre de relire un exemplaire, donc de le réemprunter; ou de Enfin un adhérent peut emprunter plusieurs exemplaires : dates de prêt et de restitution. (Les prêts échus sont conservés un trimestre afin d'établir diverses comparer deux traductions, donc d'emprunter simultanément deux exemplaires d'un même ouvrage, voire de la même édition. 1. Du moins pour les œuvres récentes. Par ailleurs, on confond parfois plusieurs rééditions (par exemple le grand format et l'édition de poche), qui n'out ni même ISBN ni même date détien. Mass le bibliothéceirs est gére ces situations, et tire parti du flou de la notion d'édition pour distinguer par exemple un traducteur remaquable (disons Markowicz pour Dostoïevski), qui aura les homneurs d'une édition à part entière, du tout-venant regroupé dans une autre.

L'exercice

- 1. Appliquez la méthode de normalisation à cet énoucé : je veux voir une liste des attributs, une liste des dépendances, enfin un schéma relationnel normalisé.
- 2. Le schéma obtenu devra permettre d'exprimer les requêtes suivantes, que vous rédigerez en SQL
- le pseudo-attribut SYSDATE donnant la date courante et la fonction a) emprunts non restitués depuis plus d'un mois (on supposera définis NEXT_MONTH renvoyant une date incrémentée d'un mois);
- b) pour chaque édition, nombre d'exemplaires, nombre de prêts et durée moyenne de ces derniers;
- c) qui a traduit toutes les œuvres d'un même auteur?
- rents (adhésions, prêts, restitutions) et catalogage du fonds (acquisition 3. Question subsidiaire : le bibliothécaire s'est fait établir deux noms de compte emprunt et fonds avec lesquels il veut gérer respectivement adhéd'ouvrages, etc...). Définissez précisément les droits associés (lecture, écriture, suppression et modification) à l'aide de clauses GRANT, sous une de ces deux formes :

GRANT <droits sur toute une relation>

ON <noms de relation>; TO <nom de compte>

GRANT UPDATE TO <nom de compte> ON <noms d'attribut>;

INSERT, DELETE, UPDATE. En cas d'ambiguïté, un nom d'attribut Les droits porteront le nom de la commande SQL associée : SELECT, s'écrira via la notation pointée :

<nom de relation>. <nom d'attribut>

Remarque

Ce sujet se veut proche du cas réel, et il doit être traité comme tel.

« Proche du cas réel » : je n'ai pas explicité certaines contraintes relevant du bon sens, ni détaillé les attributs à renvoyer lors des requêtes – pas plus que ne le feront vos futurs employeurs. La seule exigence artificielle est l'utilisation de la méthode de normalisation, plus ou moins imposée par la forme de l'examen.

interprétez à votre guise la notion d'édition — serait-ce de manière plus réaliste -, vous privez le bibliothécaire de ses routines (voir la note de bas de page); si « Être traité comme tel » : l'énoncé doit être vu comme un cahier des charges, un exposé de besoins concrets; et il doit être respecté à la lettre. Si vous vous décidez indispensable de distinguer les deux Churchill, vous lui demandez du travail supplémentaire. En bref, sans compétence aucune, vous lui apprenez son métier. Plus grave : vous n'avez pas fait le vôtre. Et qui le fera?